



Le bulletin de l'association

N° 272 Décembre 2013

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

RÉGION MIDI-PYRENEES

EDITION SPECIALE ELECTIONS 2014

Chers amis,

Comme prévu par nos statuts (article 15), nous devons en fin d'année et avant l'assemblée générale de janvier, organiser le renouvellement du tiers des membres du Comité Directeur (soit 5 personnes), et le remplacement des démissionnaires (soit 1 personne).

Dans le comité directeur actuel, Yves CABROL, Jean-Marie COMTAL, Thierry DARNEY, Jean-Louis LEMMET, et Pierre Alain VILLARD sont les cinq élus sortants. Seuls Yves CABROL, Thierry DARNEY, et Jean-Louis LEMMET sont ré-éligibles pour trois ans.

Que Jean-Marie et Pierre-Alain soient chaleureusement remerciés de leurs engagements : nous savons qu'ils nous seront attachés et resteront investis dans l'AR encore longtemps !

Nous avons dû hélas, enregistrer la démission de notre ami l'IGA Michel VERGNE, pour raison personnelle. Son mandat devant durer encore un an, ce dernier sera remplacé pour un an par le mieux « non-élu » de la liste.

Les personnes seront désignées par vos votes au scrutin secret. Vous pouvez voter à condition que vous soyez auditeur IHEDN ou CHEAr ou IE à jour de votre cotisation 2013.

La liste des candidat(e)s au Comité directeur vous est jointe avec une courte profession de foi pour chacun(e) (l'ordre de présentation est alphabétique). Nous nous réjouissons de voir que neuf camarades auditeur(trice)s se sont portés candidat(e)s et nous les en remercions.

Conserver des anciens fidèles, travailleurs et dévoués, et accueillir des nouveaux est le fondement du dynamisme de notre association pour assurer la transmission des valeurs et la poursuite des missions. Bien sûr, tous ne seront pas élus, mais ils resteront actifs nous n'en doutons pas.

Choisissez donc dans la liste, les 5 auditeurs qui ont fait leurs preuves et qui vous paraissent bien déterminés pour faire avancer nos actions. **Attention à la date limite de réception des votes au bureau de l'association (16 janvier 2014 à 12 heures)!**

Toute l'équipe actuelle serait très honorée d'obtenir une large participation à ce vote.

Je profite de l'envoi de ce dernier bulletin de 2013 pour vous souhaiter ainsi qu'à toutes vos familles, vos proches et amis de très belles fêtes de Noël et pour vous adresser tous mes vœux pour la nouvelle année 2014 ! Avec une pensée toute particulière pour les soldats français éloignés de leurs familles et pour celles qui sont endeuillées récemment au 8ème RPIMa.

Votre dévouée

Pr Anne-Marie SAUTEREAU
Présidente AR IHEDN Midi-Pyrénées

RAPPEL : l'assemblée générale de notre association se tiendra le samedi 25 janvier 2014.



ANNONCE DE L' ASSEMBLEE GENERALE

Le 25 janvier 2014 à 9h00

*Préfecture de Région- Salle Alain BIDOUE
Place Saint-Etienne TOULOUSE.*

Déroulement :

9h00 : Assemblée générale.

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral et d'activités pour 2013 (Secrétaire général)
- 2- Rapport du Trésorier sur les comptes 2013
- 3- Rapport du Contrôleur aux comptes et approbation des comptes
- 4- Projet de budget 2014
- 5- Proclamation des résultats des élections pour le renouvellement du Comité directeur
- 6- Présentation du nouveau bureau

11h00 : Conférence.

13h00 : Déjeuner de cohésion.

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

1- Collège des membres auditeurs.

Cinq postes sont à pourvoir pour 3 ans au titre du collège des membres auditeurs titulaires par suite de fin de mandat. Sont concernés :

- Yves CABROL,
- Jean-Marie COMTAL,
- Thierry DARNEY,
- Jean-Louis LEMMET,
- Pierre Alain VILLARD

Et un poste est à pourvoir pour un an suite à démission :

- Michel VERGNE

Six sièges sont donc à pourvoir pour le renouvellement du Comité directeur.

Se représentent :

- Yves CABROL
- Thierry DARNEY,
- Jean-Louis LEMMET

Se présentent comme candidats :

- Michel BERNADET
- Evelyne BERTHOU
- Hubert CHEVALIER
- David DEGAINZA
- Bernard LAFFORGUE
- Ludovic SEREE de ROCH

Les membres votants doivent être à jour de leur cotisation 2013 :

- Vis-à-vis de l'Association de la Région Midi-Pyrénées s'ils sont auditeurs d'une session en région
- Vis-à-vis de l'Association des auditeurs (AA-IHEDN) pour les auditeurs d'une session nationale ou de l'AA-Chear.

Ce rendez vous annuel, est l'occasion, pour chacun d'entre nous, participant activement ou non aux différents travaux de l'association, de montrer notre attachement à la vie, aux activités, et aux objectifs que s'est fixée l'association, et cela même s'il vit loin de Toulouse.

Une participation massive sera bien sûr une preuve de confiance et de soutien pour ceux que votre vote aura désigné, mais aussi un témoignage de reconnaissance et d'encouragement pour ceux qui s'investissent sans compter dans les travaux et les différentes actions conduites par notre Association.

2- Le vote.

L'élection s'effectue **à bulletin secret**. Le vote est exprimé **par correspondance**, à l'aide des documents joints :

- 1 bulletin de vote (liste dont l'ordre de présentation a été tiré au sort);
- 1 enveloppe bleue ;
- 1 enveloppe pour l'expédition.

Les noms des candidats auditeurs figurent sur le bulletin.

Il ne doit en subsister que **5 AU PLUS** lors de l'envoi, **les noms des candidats auditeurs non retenus doivent être rayés**.

Le premier et le mieux « non-élu » en terme de nombre de voix sera membre du Codir pour un an au titre du remplacement du démissionnaire.

Aucun nom ne peut être rajouté à peine de nullité.

Nos Peines : Nous déplorons le décès de la maman de Gislaine BRIDAULT et du papa de Dominique FLECHER, ainsi que de Lina BOUSQUET, maman de Bernard BOUSQUET.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à nos trois amis et les assurons de notre profonde affection et de tout notre soutien

3- Envoi des votes.

Utiliser les deux enveloppes ci jointes :

- Le **bulletin** (dûment rempli, candidatures écartées rayées, sans rature ni commentaire), devra être introduit dans **l'enveloppe bleue**, cette dernière ne comportant ni signe particulier ni nom ni mention, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe bleue doit être expédiée à l'aide de **l'enveloppe blanche** comportant **impérativement** la mention "Election CD", **identifiée par votre nom et votre signature**, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe blanche affranchie, est expédiée à l'adresse de notre association :
I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000 TOULOUSE

avant le 16 janvier à 12 heures !

ANNUAIRE REGIONAL 2014

Afin de faciliter le travail des rédacteurs du **prochain annuaire régional 2014**, nous vous demandons de nous signaler tout **CHANGEMENT D'ADRESSE, DE COORDONNEES, DE MAIL OU BIEN DE SITUATION** et éventuellement de nous **envoyer une photo**

en utilisant l'adresse : ihedn.ar19@orange.fr ou sur le feuillet de changement de situation ci-joint adressé à l'association.

I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000 TOULOUSE

4- Dépouillement.

Le dépouillement aura lieu le **16 janvier à 17h00 dans la salle de réunion du 3° étage à l'hôtel Duranti à Toulouse.**

Le bureau de vote, sera constitué par les membres du Comité directeur, non candidats, en fonction à cette date.

La présence des candidats est vivement souhaitée lors de cette opération (mais pas obligatoire).

Ne seront pas retenues les enveloppes parvenues après le dépouillement ; ainsi que les votes non parvenus dans les conditions précisées précédemment.

- Enveloppe d'expédition ne comportant pas le nom lisible de l'expéditeur, sans signature,
- Enveloppe bleue avec nom ou signe particulier,
- Bulletin de vote comportant plus de 5 noms non barrés (cause la plus fréquente d'annulation).

- Les 5 candidats **auditeurs** ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.

- Le sixième candidat mieux « non-élu » le sera pour un an.

En cas d'égalité entre 2 candidats, le plus ancien auditeur de l'IHEDN sera élu.

A ancienneté égale, le plus âgé sera élu.

RAPPEL DE NOTRE AGENDA

16 janvier 2014 à 17 h 00 : Comité Directeur et dépouillement du vote « élection annuelle du CODIR » à l'Hôtel DURANTI, salle 318 au 3^e étage.

25 janvier 2014 : Assemblée Générale Ordinaire de l'AR 19 (Préfecture), 9 heures

3-8 mars 2014 : 81^{ème} séminaire IHEDN-Jeunes

22 mars 2014 Assemblée plénière (préfecture)

juin 2014 : AG de l'UNION-IHEDN à PARIS,

21 juin 2014: Assemblée plénière de clôture (préfecture)